

# Budget

DE

*La Cour des Comptes,*

**POUR L'EXERCICE 1838.**

---

14

# Observations

## SUR LE BUDGET DE LA COUR DES COMPTES.

---

Le Budget de la Cour des Comptes, pour l'exercice 1837, arrêté par la loi du 7 mars 1837, a servi de base à la formation du projet de Budget pour l'année 1838; et la Cour a l'honneur de faire remarquer que les trois articles dont il se compose et dont le tableau ci-après renferme les développemens ordinaires, présentent absolument les mêmes chiffres que ceux qui y ont été établis pour l'exercice courant. Les principes d'économie qui ont constamment dirigé la Cour dans l'application des dépenses qui concernent le personnel et le matériel de ses bureaux se retrouvent donc dans le présent projet.

Quant au traitement des membres de la Cour, il est porté conformément au prescrit de la loi, et la Cour ose se flatter que le Gouvernement et la Législature apprécieront la convenance qui la porte à s'abstenir encore de toutes réflexions à ce sujet.

La Cour des Comptes :

*Le Président,*

**TH. FALLON.**

Par Ordonnance :

*Le Greffier,*

**HUBERT.**

---

16

TITRE II.

DÉVELOPPEMENS

**DU BUDGET DES DÉPENSES**

DE LA COUR DES COMPTES,

POUR L'EXERCICE 1838.



NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
Articles de la loi.	Dévelop- pemens des articles.		Nombre d'agens.	APPOINTEM <sup>ts</sup> par ANNÉE.	MONCANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1		<i>Membres de la Cour.</i>				
	1	Le président . . . . .	1	6,349 20	43,386 20	43,386 20
	2	Les conseillers . . . . .	6	31,746 »		
	3	Le greffier . . . . .	1	5,291 »		
		TOTAL. . . . .	8			
2		<i>Personnel des bureaux.</i>				
	4	Allocation pour majorer le traitement du chef de division qui sera en même temps chargé des fonctions de commis-greffier . . . . .		500 »	500 »	
	5	1 <sup>re</sup> DIVISION. {	1	3,500 »	15,896 »	
	6		1	2,340 »		
	7		5	4,350 »		
	8		1	2,500 »		
	9		1	2,000 »		
	10	1	1,206 »			
	11	2 <sup>me</sup> DIVISION. {	1	3,500 »	14,030 »	65,000 »
	12		1	2,340 »		
	13		2	4,365 »		
	14		1	1,425 »		
	15		2	2,400 »		
	16	3 <sup>me</sup> DIVISION. {	1	3,500 »	19,590 »	
	17		1	2,340 »		
	18		1	2,025 »		
	19		1	2,025 »		
	20		7	9,700 »		
	21	4 <sup>me</sup> DIVISION. {	1	3,500 »	7,240 »	
	22		1	2,340 »		
	23		1	1,400 »		
		TOTAL. . . . .	31			
	24	Pour rétribution de travaux extraordinaires . . . . .		2,000 »	2,000 »	
	25	Huissiers, messagers, concierge et boute-feu aux traitemens de 552 à 1,272 francs . . . . .		5,744 »	5,744 »	
3		<i>Matériel et dépenses diverses.</i>				
	26	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, entretien de l'hôtel, etc. . . . .				16,900 »

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1838.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIVEMENT ALLOUÉS POUR 1838.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1838.	en moins AU BUDGET de 1838.		
43,386 20	»	43,386 20	43,386 20	»	»		
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»		
16,900 »	»	16,900 »	16,900 »		»		
TOTAL. . . . fr.		125,286 20	125,286 20	»	»		

